RÉGION
NORMANDIE

Concertation régionale – Transition des systèmes

1ère séquence : 19 novembre 2021

RÉGION
NORMANDIE
www.normandie.fr

RÉGION
NORMANDIE

Introduction par Mme Clotilde EUDIER

Vice-Présidente en charge de l’agriculture, de la pêche et de la forêt

RÉGION
NORMANDIE
www.normandie.fr

OUVERTURE de 6 chantiers de concertation Agricoles et forestiers

1 – Installer - transmettre

2 – Accompagner les entreprises à la compétitivité et à la performance des exploitations

3 – Valoriser les produits normands

4 – Faire évoluer les pratiques / transition de systèmes

5 – Soutenir et valoriser les forêts normandes

6 – Coopérer – innover - transférer

CREDITS EUROPEENS (FEADER+REGION)
Liés au Plan Stratégique National

CREDITS REGIONAUX UNIQUEMENT

Lignes directrices de la Région :

Co-construire

Mobiliser au mieux les crédits FEADER 23-27

Resserrer les dispositifs/modalités pour plus de lisibilité et de simplification en gestion

Adapter les outils en lien avec les besoins nouveaux : nouveautés / poursuite / suppression

L'EUROPE S'ENGAGE EN **NORMANDIE**

Le Plan Stratégique National (8,7Md€/an)

1er pilier

(gestion Etat; ≃ 6,7Md€/an)

- Paiements de base
- Aides couplées
- Soutiens sectoriels
- Gestion des risques

2nd pilier

(gestion Etat ; ≃ 1,3 Md€/an)

- ICHN
- Bio
- Gestion des risques
- MAEC

2nd pilier

(gestion Régions ; ≃ 678 M€/an + 22 M€ / an)

- MAEC forfaitaire (transition, PRM, API)
- Installation
- Investissements
- Coopération + LEADER
- Connaissances

Total : environ 90 mesures gérées Etat et 22 par les Régions

L'EUROPE S'ENGAGE EN NORMANDIE

Concertation en Normandie

2019

Besoins du territoire normand

- Approche macro / filières / acteurs du territoire
- Synthèse Etat-Région-Profession

Juin à août 2020

Questionnaire aux agriculteurs

- Recueillir les avis des entreprises
- Identifier les adaptations nécessaires

sept- 2020

Ateliers de préparation des cadres d'intervention

- Identification des cadres mobilisables

L'EUROPE S'ENGAGE EN NORMANDIE

Concertation en Normandie

Oct- déc 2021

Co-construction des futurs dispositifs

- Nouvelle mandature
- PSN

2022

Validation en Assemblée Plénière

2023-2027

Mise en oeuvre

L'EUROPE S'ENGAGE EN NORMANDIE

Mesures FEADER

2014-2022	2023-2027
Information, formation	Investissements en agriculture et foresterie, IAA, filière équine
Qualité des produits, promotion	
Investissements en agriculture : bâtiments, équipements, vente directe, transformation, IAA, ETA	
Investissements filière équine	Installation des jeunes agriculteurs, nouveaux agriculteurs, création d'entreprise
Agroforesterie, plantation de haies	
Desserte forestière, équipements forestiers, reboisement	
Installation des jeunes agriculteurs	Innovation, coopération
MAEC surfaciques, MAEC non surfaciques, Agriculture bio, ICHN	MAEC non surfaciques : apiculture, races menacées, contrat de transition
Natura 2000, biodiversité, bassins versants	Forêts
Coopération, innovation, circuits courts	Natura 2000
LEADER	LEADER

Concertation

L'organisation de la concertation autour de la transition des systèmes

19/11 – Première phase de concertation – Définition des orientations

⇒Plénière : Rappel des enjeux – Présentation du Contrat de transition « MAEC forfaitaire transition »

⇒Ateliers : 1/ Déclinaison en Normandie de la MAEC « transition ». 2/ Modalités de mise en œuvre de la MAEC « transition ». 3/ Quels outils complémentaires pour accompagner la transition des systèmes / l'adaptation du changement climatique ?

30/11 – Seconde phase de concertation – Feuille de route régionale

⇒Bilan de la première phase de concertation

⇒Précision sur les premiers éléments financiers pour l'accompagnement à la transition

⇒Accompagnement à la transition des systèmes – quelle déclinaison opérationnelle ?

Diagnostic

Priorités issues de la concertation régionale

- Soutenir les projets des agriculteurs en faveur de la **réduction des consommations énergétiques** et des **émissions de GES** – valoriser les pratiques favorables au **stockage du carbone**
- Améliorer la **résilience des exploitations** face au changement climatique
- **Sécuriser les transitions** de systèmes vers l'agroécologie
- Simplifier les dispositifs notamment par la **forfaitisation des aides**

Défi

Développer un nouvel outil pour accompagner les transitions de systèmes : le Contrat de transition (MAEC forfaitaire « transition »)

-Outil **complémentaire aux MAEC surfaciques** gérées par l'Etat pour la programmation FEADER 2022-2027
-Innover pour aller « chercher » de nouveaux agriculteurs
-Volonté de prendre en compte le temps nécessaire à l'agriculteur pour la réalisation d'une transition
-Passer d'une obligation de moyens à une **obligation de résultat**

Réflexions et rédaction d'une fiche d'intervention (PSN) par les Régions

Concertation nationale (têtes de réseaux) sur les MAEC forfaitaires par Régions de France (28 septembre 2021)

Déclinaison régionale des MAEC forfaitaires en fonction des priorités régionales

Concertation

Architecture du Contrat de transition
Outil = MAEC forfaitaire « transition »

- **Approche progressive :** accompagnement des **transitions d'un point A vers un point B sur 5 années**. L'état initial et l'état d'arrivée sont définis grâce à la réalisation d'un **diagnostic agro-écologique de l'exploitation.** Le diagnostic initial fixe des préconisations et un plan d'actions pour atteindre les objectifs. L'accompagnement porte sur la démarche de progression et donc sur **les résultats obtenus**.

- **Approche personnalisée :** à la différence des MAEC surfaciques qui offrent des cahiers des charges prédéfinis, le **contractant identifie une thématique sur laquelle il souhaite faire évoluer son exploitation**. Une ou plusieurs thématiques complémentaires peuvent être activées. Un **indicateur de résultat** est défini pour la thématique principale.

Concertation

Architecture de la MAEC forfaitaire « transition »

- **Approche transition nécessitant un accompagnement :** le changement de pratiques se matérialise par un **écart majeur entre le point A et le point B**. Cette approche permet d'accompagner « la prise de risque ».

- **Approche forfaitaire :** la rémunération est calculée sur une base forfaitaire déterminée à partir d'une ferme française moyenne. Elle prend en compte les surcoûts et manques à gagner liés aux changements de pratiques, ainsi que les coûts liés à la réalisation des diagnostics.

Concertation

Architecture de la MAEC forfaitaire « transition »

Trois portes d'entrée alternatives (thématiques obligatoires) :

- **Stratégie phytosanitaire** / indicateur de résultat = réduction de 30% des IFT de l'exploitation

- **Impact carbone** / indicateur de résultat = amélioration de 15 % du bilan carbone de l'exploitation

- **Autonomie protéique** / plusieurs indicateurs de résultat activables pour améliorer l'autonomie protéique de l'exploitation

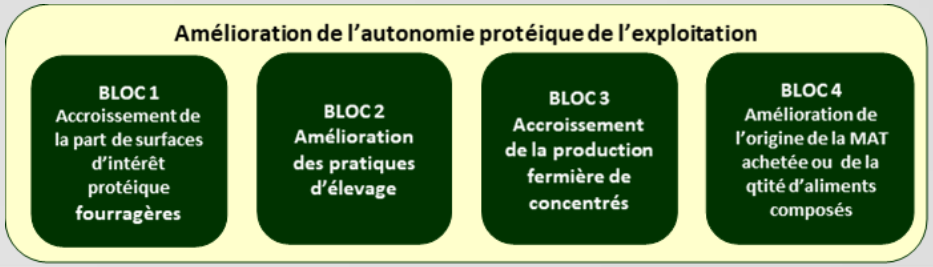

Concertation

Architecture de la MAEC forfaitaire « transition »

	Diagnostic	Plan d'actions	Indicateur de résultat
Thématique obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
Thématiques optionnelles	Facultatif	Facultatif	Sans objet

CUMUL AVEC MAEC SURFACIQUE ET CAB			
Thématique	MAEC SYSTEMES	MAEC LOCALISEES "Biodiversité"	CONVERSION A L'AB
Stratégie phytosanitaire	NON AUTORISE	POSSIBLE	NON AUTORISE
Impact carbone		POSSIBLE	POSSIBLE
Autonomie protéique		POSSIBLE	POSSIBLE

Concertation

Ateliers pour partager sur le cadre de notre intervention

Atelier – Temps 1 : Déclinaison en Normandie de la MAEC forfaitaire « transition » ? (50 min)

Atelier – Temps 2 : Modalités de mise en œuvre de la MAEC forfaitaire « transition » en Normandie (50 min)

Atelier – Temps 3 : Quels outils complémentaires pour accompagner les transitions agroécologiques et l'atténuation/adaptation au changement climatique ? (20 min)

Conclusion de la matinée : Premier retour à chaud de la matinée – Salle Robert le Magnifique à 12h10